

AVIS PUBLIC

**ADOPTION
RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES
(EXERCICE FINANCIER 2022)**

AVIS est donné, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville qui sera tenue le 13 décembre 2021, en la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, 6e étage, Montréal, le Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2022) sera adopté.

FAIT à Montréal, le 30 novembre 2021.

Le secrétaire d'arrondissement,
Chantal Châteauvert